

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive européenne 2001 / 58 / CE

Produit : **SULFISCORBATE Liquide**

Version n°01 du 11/02/2005

1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **SULFISCORBATE Liquide**

Fournisseur : Société SOFRALAB - 79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA

Tél . 03 26 51 29 30 - Fax 03 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59

2 - Composition/ Information sur les composants

Métabisulfite de potassium :

$K_2S_2O_5$ PM : 222.33
N° CAS : 16731-55-8

Acide L(+) Ascorbique ou Vitamine C ou Oxo - 3L gulufuranolactone, $C_6H_8O_6$ PM : 176.13

3 - Identification des dangers

Produit irritant.

4 - Premiers secours

Retirer les vêtements imprégnés

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau courante et au savon.

Contact avec les Yeux : Laver à l'eau courante pendant 15 mn en maintenant les paupières écartées.
Consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Faire boire de l'eau abondamment.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : SULFISCORBATE Liquide**

Version n°01 du 11/02/2005

5 - Mesure de lutte contre l'incendie

Utiliser des extincteurs à l'eau.

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Aspirer le produit répandu.

Le diriger ensuite vers un centre de retraitement des produits chimiques.

7 - Manipulation et stockage

Manipulation : Porter des gants, des lunettes.

Stockage : Stocker dans un lieu frais et sec, hors gel.

Eviter tout contact avec les acides et les agents oxydants.

8 - Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes

Protection des mains : Porter des gants

9 - Propriétés physiques et chimiques

Aspect : Liquide jaune clair

Odeur : Odeur de SO₂ piquante

Masse volumique : environ 1.109

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : SULFISCORBATE Liquide**

Version n°01 du 11/02/2005

10 - Stabilité et réactivité

Matières à éviter : Les oxydants
Les acides

Réactions dangereuses : se décompose à chaud en donnant de l'anhydride sulfureux (SO₂)

Réaction violente avec les acides et les agents oxydants avec dégagement de SO₂.

11 - Informations toxicologiques

Irritation cutanée primaire : non irritant

Irritation primaire des muqueuses : irritant

Un contact fréquent et prolongé peut induire une irritation de la peau et des yeux.

12 - Informations écologiques

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

Il s'agit d'un produit minéral, le test d'élimination n'est pas applicable.

Produit minéral, peut provoquer une consommation d'oxygène en station d'épuration biologique.
L'introduction appropriée en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Il se dégage de l'anhydride sulfureux en milieu acide.

Respecter les prescriptions locales d'épuration des eaux résiduaires.

Toxicité aiguë vis à vis des poissons.

13 - Considération relative à l'élimination

Diriger le produit vers un centre de retraitement des produits chimiques.

14 - Informations relatives au transport

RID/ADR

IMDG

IATA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : **SULFISCORBATE Liquide**

Version n°01 du 11/02/2005

15 - Informations réglementaires

Ce produit est soumis à la réglementation communautaire concernant l'étiquetage des produits chimiques.

Indication des dangers : Xi IRRITANT

Symbole de danger : Croix de Saint André.

Phrases de risque - **R31** : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- **R36/37** : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires

Conseil de prudence : - **S26** : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

16 - Autres informations

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »